

Epargne : avec toujours de bons rendements, les SCPI séduisent de plus en plus de Français

[Sarah Asali](#) 04/11/2019 à 15h38

Mis à jour le 04/11/2019 à 16h16



Pixabay

Toujours plus haut. La collecte nette des sociétés civiles de placement immobilier ([SCPI](#)) devrait atteindre un nouveau sommet cette année. Après avoir attiré [plus de 4 milliards d'euros](#) au premier semestre 2019, les SCPI ont collecté 1,5 milliard au troisième trimestre. Entre janvier et septembre derniers, ce sont donc 5,8 milliards d'euros qui ont été engrangés par ces produits d'épargne, d'après les chiffres de la plateforme France SCPI.

Pour rappel, l'investissement en SCPI consiste à acquérir des parts de parcs immobiliers. Vous placez votre argent dans des sociétés qui assurent la gestion d'immeubles : ces sociétés perçoivent les loyers à votre place et en redistribuent une quote-part proportionnelle à votre investissement.

Mieux qu'en 2017 ?

Le précédent record historique remonte à 2017, année au terme de laquelle la collecte nette des SCPI s'élevait à 6,3 milliards d'euros. "Il y a donc fort à parier que cette limite soit largement dépassée en 2019", estime France SCPI. Comme d'habitude, ce sont les SCPI de bureaux qui tirent la collecte nette sur les neuf premiers mois de l'année (48%). "C'est la typologie d'actifs qui a la plus grande profondeur de marché", explique Paul Bourdois, cofondateur de France SCPI.

[>> Notre service - Investissez dans la SCPI qui convient à vos besoins grâce à notre comparateur](#)

Viennent ensuite les SCPI dite "diversifiées" (30% de la collecte nette), qui, comme leur nom l'indique et à l'inverse des autres catégories de SCPI, investissent dans différents types d'immeubles à la fois (bureaux, commerces, entrepôts, résidences étudiantes, et/ou maisons de retraite, etc.). La collecte nette des SCPI spécialisées, qui se positionnent sur un secteur bien identifié (Ehpad, hôtels, résidences étudiantes, développement durable, etc.), représente 15% du total. Quant aux SCPI de commerces, elles sont à la traîne, avec une part de 7% seulement de l'ensemble de la collecte nette.

Alors, pourquoi les Français sont-ils de plus en plus nombreux à investir dans les SCPI ? D'abord, parce que la pierre les rassure. Mais aussi parce qu'avec "les marchés d'actions trop volatiles, les taux à court terme faiblement rémunérateurs et les rendements des fonds en euros au plus bas [...], les épargnants ne cessent de réallouer leur épargne vers les SCPI", analyse Paul Bourdois. En effet, dans un contexte de taux d'intérêt bas, le rendement servi par les SCPI est plus qu'attrayant : de 4,35% en 2018, il devrait passer à 4,55% environ cette année, selon les prévisions de France SCPI.

[>> A lire aussi - SCPI : le bon plan du démembrement de propriété pour préparer sa retraite](#)